

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.

États Financiers Consolidés

30 septembre 2021

(Exprimé en Gourdes haïtiennes)

(Avec rapport des Auditeurs Indépendants ci-joint)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)
TABLE DES MATIÈRES
30 SEPTEMBRE 2021

	Pages
Rapport des auditeurs indépendants : Mérové-Pierre – Cabinet d’Experts-Comptables	1-3
<hr/>	
États financiers consolidés	
Bilans Consolidés	4
États Consolidés du Résultat Net	5
États Consolidés de l’Évolution de l’Avoir des Actionnaires	6
États Consolidés des Flux de Trésorerie	7
<hr/>	
Notes aux États financiers consolidés	
Note 1 Organisation	8-9
Note 2 Base de préparation des états financiers	9-11
Note 3 Principales conventions comptables	11-22
Note 4 Gestion des risques	23-30
Note 5 Liquidités	31
Note 6 Placements	32-33
Note 7 Comptes à recevoir, net	34-35
Note 8 Autres actifs	35
Note 9 Achalandage	36
Note 10 Immobilisations	37
Note 11 Actif incorporel, net	38
Note 12 Actif au titre de droits d’utilisation	39-40
Note 13 Fonds reçus – services de placements	40
Note 14 Obligations à payer	41
Note 15 Comptes à payer – sociétés apparentées	41
Note 16 Autres passifs	42
Note 17 Capital-actions	42-43
Note 18 Sociétés du groupe et participation minoritaire	43-45
Note 19 Revenus	45-46
Note 20 Dépenses opérationnelles	46
Note 21 Coûts partagés	46-47
Note 22 Salaires et autres prestations de personnel	48
Note 23 Dépenses de fonctionnement et frais de locaux	49
Note 24 Impôts sur le revenu	50
Note 25 Transactions avec les sociétés apparentées	51-52
Note 26 Actifs financiers gérés	53
Note 27 Passif éventuel	53

Rapport des Auditeurs Indépendants

Au Conseil d'Administration
Professionnels en Gestion et Finance, S.A. (PROFIN S.A.)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Professionnels en Gestion et Finance, S.A. (PROFIN S.A.) et de ses filiales (le Groupe), comprenant le bilan consolidé au 30 septembre 2021, et les états consolidés du résultat net, de l'évolution de l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes y compris le résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière consolidée de PROFIN S.A. au 30 septembre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités des auditeurs pour l'audit des états financiers consolidés* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément au *Code de déontologie des professionnels comptables* du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Haïti, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles et le code de l'IESBA. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Lors de la préparation des états financiers consolidés, il incombe également à la Direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, à moins que la Direction n'ait l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités des auditeurs pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.



Au Conseil d'Administration

PROFIN S.A.

Page 3

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du Groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mérové-Pierre Cabriet d'Experts-Comptables

MÉROVÉ-PIERRE - CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES

7, rue Lechaud Bourdon

Port-au-Prince, Haïti

Le 6 décembre 2021

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.

Bilans consolidés

30 septembre 2021 et 2020

(Exprimé en Gourdes haïtiennes)

	Notes	2021	2020
ACTIF			
Actif à court terme			
Liquidités	5 G	414,714,016	610,720,437
Placements	6	602,383,881	163,311,060
Comptes à recevoir, net	7	406,943,433	132,926,382
Autres actifs	8	16,149,889	1,876,992
Total actif à court terme		1,440,191,219	908,834,871
Actif à long terme			
Achalandage	9	29,145,363	29,193,972
Immobilisations, net	10	23,790,765	10,368,701
Actif incorporel, net	11	7,073,743	8,649,658
Actif au titre de droits d'utilisation, net	12	85,679,664	-
Total actif à long terme		145,689,535	48,212,331
TOTAL ACTIF	G	1,585,880,754	957,047,202
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES			
Passif à court terme			
Obligations locatives – portion à court terme	12	13,883,573	-
Fonds reçus - services de placements	13	164,768,691	395,551,249
Obligations à payer – portion à court terme	14	386,795,018	78,398,182
Comptes à payer - sociétés apparentées	15	125,551,083	168,094
Autres	16	102,187,412	62,490,599
Total passif à court terme		793,185,777	536,608,124
Passif à long terme			
Obligations locatives	12	72,469,785	-
Obligations à payer	14	390,346,335	190,532,045
Total passif à long terme		462,816,120	190,532,045
TOTAL PASSIF		1,256,001,897	727,140,169
AVOIR DES ACTIONNAIRES			
Capital-actions libéré	17	100,000,000	100,000,000
Actions de trésorerie	17	(1,000,000)	(7,366,200)
Capital net	17	99,000,000	92,633,800
Surplus d'apport		68,244,706	54,017,682
Réserve légale		31,232,344	12,449,688
Bénéfices non répartis		86,895,925	74,353,488
Avoir des actionnaires - ProFin		285,372,975	233,454,658
Participation minoritaire	18	44,505,882	(3,547,625)
TOTAL AVOIR DES ACTIONNAIRES		329,878,857	229,907,033
TOTAL PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES	G	1,585,880,754	957,047,202

Voir les notes aux états financiers consolidés

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
États consolidés du Résultat Net
Exercices terminés les 30 septembre 2021 et 2020
(Exprimé en Gourdes haïtiennes)

	Notes	2021	2020
Revenus	19	466,773,689	340,969,906
Dépenses opérationnelles	20	(30,111,046)	(18,587,945)
Revenu opérationnel, net		436,662,643	322,381,961
Dépenses de fonctionnement :			
Coûts partagés, net	21	109,114,498	-
Charges salariales	22	116,354,944	103,533,115
Autres dépenses de fonctionnement	23	82,369,464	69,579,065
Frais de locaux	23	9,009,914	12,909,547
Amortissement des immobilisations	10	5,148,547	4,912,997
Amortissement de l'actif incorporel	11	2,172,227	2,172,135
Total dépenses de fonctionnement		324,169,594	193,106,859
REVENU OPÉRATIONNEL		112,493,049	129,275,102
Autres revenus et dépenses :			
Gain (perte) de change		53,558,933	(745,231)
Dotation aux pertes de crédit	7	(4,244,915)	(340,355)
Autres		(929,056)	-
		48,384,962	(1,085,586)
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LE REVENU		160,878,011	128,189,516
IMPÔTS SUR LE REVENU	24		
Courants		25,364,560	38,111,400
Impôts reportés		(45,429)	-
		25,319,131	38,111,400
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	G	135,558,880	90,078,116
Résultat net attribuable aux actionnaires de ProFin		106,949,552	94,021,920
Résultat net attribuable aux minoritaires		28,609,328	(3,943,804)
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	G	135,558,880	90,078,116
Résultat net par action équivalente de capital libéré	G	1,356	901

Voir les notes aux états financiers consolidés

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.

États consolidés de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires

Exercices terminés les 30 septembre 2021 et 2020

(Exprimé en Gourdes haïtiennes)

	Notes	Capital-actions libéré	Actions de trésorerie	Surplus d'apport	Réserve légale	Bénéfices non répartis (déficit)	Total	Participation minoritaire	Total
Solde au 30 septembre 2019	G	100,000,000	(125,000)	114,938,947	805,769	(7,927,169)	207,692,547	-	207,692,547
Résultat net de l'exercice		-	-	-	-	94,021,920	94,021,920	(3,943,804)	90,078,116
Virement à la réserve légale		-	-	-	11,643,919	(11,643,919)	-	-	-
		-	-	-	11,643,919	82,378,001	94,021,920	(3,943,804)	90,078,116
Transactions avec les actionnaires									
Rachats d'actions privilégiées		-	(15,173,000)	(72,404,649)	-	-	(87,577,649)	-	(87,577,649)
Rachats d'actions ordinaires		-	(300,000)	(799,543)	-	-	(1,099,543)	-	(1,099,543)
Dividendes sur actions privilégiées		-	-	(15,607,474)	-	-	(15,607,474)	-	(15,607,474)
Ventes d'actions de trésorerie		-	5,071,000	20,407,302	-	-	25,478,302	-	25,478,302
Actions données en compensation	22	-	3,160,800	7,483,099	-	-	10,643,899	-	10,643,899
Ventes d'actions aux minoritaires		-	-	-	-	-	-	517,880	517,880
Coûts liés à l'émission des actions de ProCroissance		-	-	-	-	(97,344)	(97,344)	(121,701)	(219,045)
Solde au 30 septembre 2020	G	100,000,000	(7,366,200)	54,017,682	12,449,688	74,353,488	233,454,658	(3,547,625)	229,907,033
Résultat net de l'exercice		-	-	-	-	106,949,552	106,949,552	28,609,328	135,558,880
Virement à la réserve légale		-	-	-	18,801,591	(18,801,591)	-	-	-
		-	-	-	18,801,591	88,147,961	106,949,552	28,609,328	135,558,880
Transactions avec les actionnaires :									
Dividendes en espèces		-	-	-	-	(56,180,280)	(56,180,280)	-	(56,180,280)
Ventes d'actions de trésorerie		-	125,000	436,787	-	-	561,787	-	561,787
Actions données en compensation	22	-	5,241,200	11,988,667	-	-	17,229,867	-	17,229,867
Régularisation des quote-parts	18	-	-	-	(18,935)	(19,425,244)	(19,444,179)	19,444,179	-
Ventes d'actions de ProFin détenues par NAOS		-	1,000,000	1,801,570	-	-	2,801,570	-	2,801,570
		-	6,366,200	14,227,024	(18,935)	(75,605,524)	(55,031,235)	19,444,179	(35,587,056)
Solde au 30 septembre 2021	G	100,000,000	(1,000,000)	68,244,706	31,232,344	86,895,925	285,372,975	44,505,882	329,878,857

Voir les notes aux états financiers consolidés

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
États consolidés des Flux de Trésorerie
Exercices terminés les 30 septembre 2021 et 2020
(Exprimé en gourdes haïtiennes)

	Notes	2021	2020
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net de l'exercice	G	135,558,880	90,078,116
<i>Éléments de conciliation du résultat net de l'exercice aux liquidités résultant des activités d'exploitation:</i>			
Dotation aux pertes de crédit	7	4,244,915	340,355
Amortissement des immobilisations	10	7,662,113	4,912,997
Amortissement de l'actif incorporel	11	2,289,533	2,172,135
Amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation	12	3,760,881	-
Intérêts sur obligations locatives	12	1,360,173	-
Plus-value sur les actions de CIC S.A.	19	(63,309,189)	-
Actions données en compensation	22	17,229,867	10,643,899
<i>Changements dans les éléments d'actif et de passif résultant des activités d'exploitation:</i>			
Placements	18	(375,763,632)	(55,873,964)
Comptes à recevoir, net		(278,261,966)	(81,796,389)
Fonds reçus - services de placements		(230,782,558)	243,162,938
Comptes à payer - sociétés apparentées		125,382,989	(46,678,623)
Paiements de loyer	12	(4,447,360)	-
Variations des autres éléments d'actif et de passif		25,423,916	46,493,945
Liquidités (utilisées dans) provenant des activités d'exploitation		(629,651,438)	213,455,409
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations	10	(21,084,177)	(5,101,670)
Acquisition de logiciel	11	(713,618)	-
Achalandage NAOS		48,609	(159,642)
Liquidités utilisées dans des activités d'investissement		(21,749,186)	(5,261,312)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Ventes d'actions		2,801,570	25,996,182
Obligations à payer		508,211,126	255,093,145
Ventes d'actions de trésorerie		561,787	-
Rachats d'actions de trésorerie		-	(88,677,192)
Dividendes sur actions privilégiées		-	(15,607,474)
Dividendes en espèces		(56,180,280)	-
Coûts liés à l'émission des actions de ProCroissance		-	(219,045)
Liquidités provenant des activités de financement		455,394,203	176,585,616
(Diminution) augmentation nette des liquidités		(196,006,421)	384,779,713
Liquidités au début de l'exercice, net de l'incidence de change		459,513,619	258,318,161
Incidence de change sur les liquidités du début de l'exercice		151,206,818	(32,377,437)
Liquidités à la fin de l'exercice	5 G	414,714,016	610,720,437

Voir les notes aux états financiers consolidés

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.**Notes aux états financiers consolidés****(1) ORGANISATION**

Professionnels en Gestion et Finance, S.A. (PROFIN S.A.) est une société anonyme qui a reçu l'autorisation d'opérer par décret publié dans Le Moniteur no. 126 en date du 7 juillet 2015. Le siège social de la Société est situé au no. 115, Avenue Panaméricaine, Hôtel Oasis, Pétion-ville.

Le 7 mars 2016, PROFIN a reçu de la Banque de la République d'Haïti un agrément en vue d'opérer comme Société de Promotion des Investissements, conformément aux dispositions de la loi du 14 mai 2012 portant sur les Banques et les Autres Institutions Financières. À ce titre, PROFIN, S.A. est autorisée à servir comme intermédiaire dans des opérations de placement de valeurs auprès du public comme placeur pour compte, placeur de garantie ou preneur ferme.

En outre, par lettre en date du 18 juillet 2018, la Banque de la République d'Haïti a également établi que PROFIN, S.A., en vertu de son autorisation de fonctionnement, est habilitée à fournir les services suivants pour le compte de sa clientèle:

- (a) la tenue de compte-conservation d'instruments financiers et les services accessoires comme la tenue de compte d'espèces correspondant à ces instruments financiers ou la gestion de garanties financières;
- (b) l'octroi de crédits ou de prêts à un investisseur pour lui permettre d'effectuer une transaction qui porte sur un instrument financier (compte de marge);
- (c) la fourniture de conseils aux entreprises en matière de structure de capital et de questions connexes ainsi que la fourniture de conseils et de services en matière de fusions et de rachats d'entreprises;
- (d) la recherche en investissements et l'analyse financière ou toute autre forme de recommandation générale concernant les transactions sur instruments financiers;
- (e) les services liés à la prise ferme;
- (f) les services de change lorsque ceux-ci sont liés à la fourniture de services d'investissement;
- (g) les services et activités assimilables à des services d'investissement ou à des services connexes.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.**Notes aux états financiers consolidés****(1) ORGANISATION (SUITE)**

Les filiales de PROFIN, S.A. qui sont consolidées dans les présents états financiers sont :

NAOS, S.A., une société anonyme autorisée à fonctionner par avis du Ministère du Commerce et de l'Industrie le 10 septembre 2015 publié dans Le Moniteur no. 228 du 30 novembre 2015. La société a pour objet principal la prise de participation et l'investissement dans toute entreprise de vente de biens et de services. NAOS, S.A. agit comme Société de Gestion Financière de plusieurs Fonds Communs de Placements qui sont des copropriétés de valeurs mobilières et de liquidités, réparties entre les investisseurs adhérents (porteurs de parts). ProFin S.A. détient respectivement 62.13% et 82.11% de participation dans NAOS, S.A. aux 30 septembre 2021 et 2020.

PROCROISSANCE, S.A. est une société anonyme autorisée à fonctionner par le Ministère du Commerce et de l'Industrie le 3 février 2020. La société a pour objet principal la prestation de services en accompagnement d'entreprises, notamment la fourniture de conseils financiers, juridiques, et de gestion liés à tout projet à caractère commercial, industriel, de services, agricole ou autre sur le territoire Haïtien ou à l'étranger. ProFin S.A. détient respectivement 40% et 44.45% aux 30 septembre 2021 et 2020. Les autres actionnaires de ProCroissance, S.A. sont des sociétés apparentées à ProFin S.A. : Carribean Investor Capital, S.A. (CIC) 30.00% et 33.33% et Groupe Croissance, S.A. 20.00% et 22.22% en 2021 et 2020 respectivement, et NAOS, S.A. 10% en 2021.

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS**(a) Cadre de préparation des états financiers**

Les états financiers consolidés de Professionnels en Gestion et Finance, S.A. ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'Administration en date du 21 janvier 2022.

(b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ci-joints sont présentés sur la base du coût historique à l'exception de certains instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, au niveau des placements (**note 6**). Les méthodes utilisées pour mesurer la juste valeur sont décrites aux **notes 3 d et f**.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.**Notes aux états financiers consolidés****(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)****(c) Monnaie de présentation**

Les états financiers consolidés ci-joints sont présentés en gourdes haïtiennes, monnaie fonctionnelle de la Société.

(d) Estimations et jugement

Lors de la préparation de ces états financiers consolidés, en accord avec les IFRS, la Direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui affectent l'application des principes comptables et les montants des éléments d'actif et de passif déclarés et la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que les revenus et dépenses de l'exercice. Les résultats réels peuvent être différents des estimations.

Les estimations comptables et hypothèses sont revues de manière continue. L'effet de révision d'estimations comptables est imputé à l'exercice au cours duquel ces révisions ont lieu ainsi qu'aux exercices futurs affectés. Des estimations et l'exercice de jugement ont influencé l'application des principes comptables, et ont eu un effet important sur les montants reflétés aux états financiers consolidés. Les principaux postes des états financiers consolidés affectés par ces estimations et ce jugement sont listés ci-dessous:

Note 6	Placements
Note 7	Comptes à recevoir, net
Note 8	Autres actifs
Note 9	Achalandage
Note 10	Immobilisations, net
Note 11	Actif incorporel, net
Note 12	Actif au titre de droits d'utilisation et obligations locatives.

De l'avis de la Direction, les états financiers consolidés ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.**Notes aux états financiers consolidés****(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)****(e) Covid-19**

Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré que la Covid-19 avait atteint le stade de pandémie mondiale. En raison de l'incertitude accrue résultant de la nature sans précédent de la pandémie, le degré de complexité à l'élaboration des estimations fiables et à l'exercice du jugement a augmenté encore davantage.

L'évaluation des pertes de crédit attendues à chaque période de présentation de l'information financière reflète des informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles ainsi que des prévisions des événements et de la conjoncture économique.

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les conventions comptables décrites ci-dessous ont été appliqués de manière uniforme à tous les exercices présentés dans les états financiers consolidés ci-joints. Certaines reclassifications ont été effectuées à l'état consolidé du résultat net pour une présentation plus adéquate de l'information financière.

(a) Principe de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de Professionnels en Gestion et Finance, S.A. (ProFin, S.A.) et de ses filiales : NAOS, S.A. et ProCroissance. S.A.

Les filiales sont des entités sous le contrôle de ProFin, S.A. La Société détient le contrôle lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec une entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements en raison du pouvoir qu'elle exerce sur celle-ci. La Société est présumée avoir le contrôle lorsqu'elle détient, entre autres, directement ou indirectement plus de 50% des droits de vote d'une entité. Les filiales du Groupe sont présentées à la **note 1**.

Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle le contrôle sur ses opérations a été effectivement transféré au Groupe. Les opérations et soldes réciproques intersociétés sont éliminés. L'avoir net et les revenus nets de la participation minoritaire ne donnant pas le contrôle dans les filiales sont présentés séparément dans les états financiers consolidés.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.**Notes aux états financiers consolidés****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(b) Conversion des comptes exprimés en devises**

Conformément à IAS no. 21, les éléments monétaires d'actif et de passif exprimés en devises sont convertis en gourdes haïtiennes aux taux de change prévalant à la date du bilan consolidé. Les gains et les pertes de change résultant de ces conversions sont inscrits à l'état consolidé du résultat net.

Les transactions effectuées en monnaies étrangères sont converties au taux de change du marché à la date de la transaction. Les gains et pertes sur les opérations de change sont inscrits à l'état consolidé du résultat net.

(c) Dépréciation des actifs financiers

En accord avec les exigences de IFRS 9, la Société applique une méthode de dépréciation à trois phases afin de mesurer les pertes de crédit attendues (PCA) pour tous les instruments de créances comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat global.

Les instruments de capitaux propres, gardés à la juste valeur par le biais du résultat net ou du résultat global, ainsi que les instruments de créances gardés à la juste valeur par le biais du résultat net, ne sont pas sujets à dépréciation.

Cette provision pour pertes de crédit attendues selon IFRS 9 est basée sur une série d'hypothèses et de méthodologies de crédit propres à la Société qui incluent :

- Les changements au niveau de la notation du risque de crédit
- La durée de vie des instruments financiers
- L'intégration de certaines informations prospectives
- Les prévisions concernant le contexte actuel (ie: changements au niveau des conditions macroéconomiques, telles que l'inflation, le taux de change de la gourde par rapport au dollars US, les taux d'intérêts et le Produit Intérieur Brut)
- Les incidences anticipées de la crise du Covid-19 à partir de l'exercice 2020 et des problèmes politiques et économiques dans le pays à partir de 2021.

La Direction doit donc exercer un niveau de jugement important pour établir cette provision pour pertes de crédit attendues, à chaque date de clôture.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.**Notes aux états financiers consolidés****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(c) Dépréciation des actifs financiers (suite)**

Cette provision pour pertes de crédit attendues (PCA) est déterminée en considérant la classification des actifs financiers en différentes phases comme suit :

Phase 1 Les actifs financiers n'ayant pas subi de détérioration significative de crédit. Les actifs financiers de moins de 31 jours de retard sont considérés dans cette catégorie qui inclut les comptes à recevoir (**note 7**). Les pertes de crédit attendues pour cette catégorie sont comptabilisées pour les 12 mois à venir.

Phase 2 Les actifs financiers précités pour lesquels il y a une détérioration du crédit depuis la comptabilisation initiale sont considérés comme des actifs dépréciés. Les actifs financiers de 31 à 90 jours de retard sont inclus dans cette catégorie. Les pertes de crédit attendues pour cette catégorie sont comptabilisées pour la durée de vie de ces actifs financiers.

Phase 3 Les actifs financiers précités qui ont subi des événements affectant sévèrement leurs flux de trésorerie futurs sont considérés comme des actifs à défaut. Les pertes de crédit attendues pour cette catégorie sont aussi comptabilisées pour la durée de vie de ces actifs financiers.

Les actifs financiers à défaut pour lesquels la Société a épuisé tous les recours légaux et autres, sont décomptabilisés et sont présentés à la valeur de la garantie qui sera réalisée.

Si la notation du risque de crédit s'améliore pour un instrument financier, cet actif est reclassifié dans la phase correspondant au nouveau statut de cet instrument à la date de présentation de l'information financière, ce qui résulte donc en des transferts de provision d'une phase à l'autre au cours de l'exercice.

Les pertes de crédit attendues (PCA) par phase sont calculées à l'aide des trois variables suivantes :

- La Probabilité de Défaut (PD) pour un actif financier ou une catégorie d'actifs financiers (avec des risques similaires) correspondant au pourcentage de perte estimé.
- L'Exposition en Cas de Défaut (ECD) représentant le montant du principal et des intérêts.
- La Perte en Cas de Défaut (PCD) représentant le pourcentage non sécurisé de l'ECD; elle prend en considération le montant net des garanties récupérables.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.**Notes aux états financiers consolidés****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(c) Dépréciation des actifs financiers (suite)**

Par la suite, les pertes de crédit attendues sont actualisées en général au taux d'intérêt effectif de chaque instrument financier.

La dotation aux pertes de crédit est comptabilisée à l'état consolidé du résultat net.

(d) Détermination de la juste valeur

IFRS 13 établit une hiérarchie des justes valeurs pour accroître la cohérence et la comparabilité des évaluations à la juste valeur et des informations fournies à leur sujet, qui comporte trois niveaux.

- Les données d'entrée de **Niveau 1** qui comprennent les cours (non ajustés) auxquels une entité peut avoir accès à la date d'évaluation sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques. Un cours sur un marché actif fournit les indications les plus fiables quant à la juste valeur.
- Les données d'entrée de **Niveau 2** sont des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de **Niveau 1** qui sont observables directement ou indirectement. Elles comprennent les cours sur des marchés qui ne sont pas actifs, pour des actifs identiques ou similaires.
- Les données d'entrée de **Niveau 3** sont des données non observables concernant l'actif ou le passif à la date d'évaluation. Les données d'entrée non observables doivent être utilisées pour évaluer la juste valeur, seulement dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles.

La juste valeur d'un actif correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La Norme IFRS 13 considère le marché principal comme le marché sur lequel on observe le volume et le niveau d'activités les plus élevés et le marché le plus avantageux comme le marché qui maximise le montant qui serait reçu, ou minimise le montant qui serait payé, pour la transaction en question en l'absence de marché principal.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.**Notes aux états financiers consolidés****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(d) Détermination de la juste valeur (suite)**

Pour les actifs transigés sur les marchés boursiers les valeurs cotées des marchés actifs sont utilisées (**Niveau 1**). S'il n'existe pas de prix coté, la juste valeur est déterminée à partir de modèles qui maximisent l'appréciation de données observables (**Niveau 2**).

(e) Liquidités

Les liquidités sont comptabilisées au coût et comprennent les comptes courants gardés dans des banques locales et une banque étrangère.

(f) Placements

À leur comptabilisation initiale, la Société procède à la classification des placements en fonction du modèle économique et des caractéristiques de flux de trésorerie de ces instruments financiers.

Les placements sont ainsi comptabilisés soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais du résultat net selon les catégories définies par IFRS 9.

- **Au coût amorti.** Ces placements correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. La détention de ces placements s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin de recevoir des flux de trésorerie contractuels. Ils sont à maturité fixe et gardés à échéance. Ces placements sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif ; les primes et escomptes et les coûts de transactions connexes sont amortis sur la durée de vie attendue de l'instrument dans les revenus d'intérêts. Les fluctuations de valeur ne sont pas comptabilisées mais sont divulguées en notes aux états financiers consolidés. Ces placements sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

Les gains et les pertes réalisés lors de leur vente, sont imputés à l'état consolidé du résultat net de l'exercice au cours duquel ils se produisent. Aux 30 septembre 2021 et 2020, la Société n'avait pas de placement au coût amorti.

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.**Notes aux états financiers consolidés****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(f) Placements (suite)**

- **Juste valeur par le biais de résultat net.** Ces placements consistent en des instruments de capitaux propres, des obligations et des fonds communs de placement (**note 6**), acquis dans des sociétés locales; ils sont comptabilisés à leur juste valeur par le biais du résultat net. Ces placements sont généralement acquis en vue de revente ou dans le but de réaliser des plus-values. Les coûts des transactions sont imputés directement aux résultats. Les revenus d'intérêts, de dividendes et les fluctuations de juste valeur sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net, ainsi que les gains et les pertes réalisés lors de l'aliénation de ces titres.

(g) Comptes à recevoir

Les comptes à recevoir sont comptabilisés au coût amorti déduction faite de la provision pour pertes de crédit attendues, établie par la Direction conformément à ce qui est décrit à la **note 3 c**.

Les comptes à recevoir sont en général à très court terme.

La dotation aux pertes de crédit apparaissant à l'état consolidé du résultat net représente la différence entre la provision déterminée ci-dessus et la provision du début de l'exercice, net des radiations, et de l'effet de change résultant de la réévaluation de provisions exprimées en dollars.

Les comptes à recevoir sont radiés lorsque toutes les activités de recouvrement possible ont été complétées et qu'il est peu probable qu'on puisse effectuer le recouvrement d'autres sources. Les récupérations sur créances radiées antérieurement sont comptabilisées à l'état consolidé du résultat net.

(h) Achalandage

Les acquisitions sont comptabilisées selon la méthode de l'achat pur et simple. Le prix d'acquisition est alloué aux actifs et passifs identifiables acquis en fonction de leur juste valeur.

L'achalandage représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net acquis. L'achalandage n'est pas amorti en accord avec les prescrits de IFRS 3. L'achalandage doit subir un test de dépréciation annuel ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent que sa valeur comptable aurait subi une dépréciation.

À la date de ces états financiers consolidés, il n'y a pas de baisse de valeur de l'achalandage.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(i) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. À l'exception des immobilisations en cours et des améliorations locatives, elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile. Les immobilisations en cours seront amorties sur leur durée de vie estimative à partir du moment où elles seront prêtes à être utilisées. Les améliorations locatives sont amorties sur le moindre de la durée de vie utile ou la durée des contrats de bail selon la méthode d'amortissement linéaire.

Les taux d'amortissement en vigueur sont comme suit:

Matériel informatique	25% et 50%
Améliorations locatives	25%
Matériel roulant	20%
Equipements de bureau	20%
Matériel et mobilier de bureau	20%

La méthode d'amortissement, la durée de vie et la valeur résiduelle des différentes catégories d'immobilisation sont revues à chaque fin d'exercice.

Les dépenses importantes d'amélioration et de reconditionnement sont capitalisées alors que les frais d'entretien et de réparations sont imputés aux dépenses.

Les gains ou pertes réalisés lors de la disposition d'immobilisations sont reflétés à l'état consolidé du résultat net.

(j) Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives

Les contrats de location sont comptabilisés en accord avec les prescrits de **IFRS 16** à partir de l'exercice terminé le 30 septembre 2021 aux dates respectives où les contrats de location du Groupe ont été transférés à ProCroissance, S.A.

À la comptabilisation initiale, la Société enregistre un actif au titre de droits d'utilisation et une obligation locative y relative pour les contrats de location relatifs aux propriétés louées en accord avec **IFRS 16**.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.**Notes aux états financiers consolidés****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(j) Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives (suite)**

L'actif au titre de droits d'utilisation est initialement évalué au coût qui comprend le montant initial de l'obligation locative, augmenté des paiements de loyers payés d'avance, plus les coûts directs initiaux engagés par le preneur, plus une estimation de tout coût de démantèlement prévu de l'actif sous-jacent moins tout avantage incitatif à la location reçue. Cet actif non monétaire est exprimé dans la monnaie fonctionnelle de la Société et est amorti sur une base linéaire, sur la durée probable anticipée du contrat de location.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés à la date du début, en utilisant le taux d'emprunt marginal. Ce passif monétaire est exprimé en la monnaie de contrat de location y relatif. L'obligation locative est réévaluée lorsqu'il y a une modification dans les paiements de loyers futurs découlant d'un changement dans un index ou un taux, ou lorsque la Société modifie son évaluation relative à l'exercice de l'option de renouvellement ou de résiliation. L'ajustement de l'obligation locative est porté en ajustement de l'actif au titre de droits d'utilisation afférent ou est enregistré au résultat net si l'actif au titre de droits d'utilisation a été réduit à zéro.

Dans le cas des contrats variables, qui sont exprimés en fonction d'un indice, comme le taux de change, la variation de prix (l'effet de l'indexation) est capitalisée à l'actif et est amortie sur la durée restante de l'actif au titre de droits d'utilisation.

L'amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation et la charge d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif relative aux obligations locatives sont comptabilisés au poste coûts partagés à l'état consolidé du résultat net.

La comptabilisation des contrats de location selon **IFRS 16**, implique du jugement et requiert de la Société l'application d'hypothèses et d'estimations, pour déterminer:

- Que le taux d'intérêt approprié soit utilisé pour actualiser les obligations locatives.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.**Notes aux états financiers consolidés****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(j) Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives (suite)**

- Que la durée des contrats de location soit adéquate. Pour ceci, la Société doit évaluer si elle a une certitude raisonnable que l'option de renouvellement ou de résiliation de contrat sera exercée, en tenant compte de certains aspects comme : les modalités du contrat, la nature et la localisation du bien, l'existence d'améliorations locatives importantes, la disponibilité de solutions alternatives pour se localiser dans la même zone.

(k) Actif incorporel

L'actif incorporel représente les coûts d'acquisition du logiciel. Ces coûts sont amortis sur leur durée de vie estimée de 7 ans. La durée de vie du logiciel est revue à chaque fin d'exercice pour déterminer tout indice de perte de valeur.

(l) Obligations à payer

Les obligations à payer constituent des passifs financiers initialement enregistrés à leur juste valeur, net des coûts de transactions directement attribuables à l'émission de chaque instrument et mesurés, lors des clôtures suivantes, au coût amorti au moyen de la méthode du taux effectif. La juste valeur de ces instruments financiers est assimilable à la valeur aux livres puisque les taux d'intérêts sont indexés aux taux du marché.

Les frais d'intérêts payés sur ces titres sont comptabilisés aux intérêts dans les dépenses opérationnelles à l'état consolidé du résultat net.

(m) Capital-actions

Le capital-actions est composé d'actions ordinaires reflétées à leur valeur nominale. Les coûts directs liés à l'émission de nouvelles actions sont comptabilisés, net de l'effet de l'impôt sur le revenu, aux bénéfices non répartis.

Les dividendes sur les actions ordinaires sont enregistrés lorsqu'approuvés par l'Assemblée Générale des Actionnaires, contre les bénéfices non répartis.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.**Notes aux états financiers consolidés****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(m) Capital-actions (suite)**

Les dividendes sur les actions privilégiées sont enregistrés selon les clauses statutaires contre les bénéfices non répartis. Cependant, au début de 2020, le solde de ce poste étant négatif, la Direction a pris la décision d'enregistrer les dividendes fixes sur les actions privilégiées comme des dividendes en capital en affectant le surplus d'apport (**note 3o**).

(n) Actions de trésorerie

Les actions de trésorerie représentent des actions rachetées par la Société. Ces actions sont reflétées à ce poste à leur valeur nominale.

(o) Surplus d'apport

L'excédent des versements reçus sur le capital-actions par rapport à la valeur nominale des actions est enregistré au surplus d'apport. L'excédent du coût de rachat sur la valeur nominale des actions est imputé au surplus d'apport jusqu'à épuisement de ce compte, puis aux bénéfices non répartis. En 2020, le surplus d'apport a également été affecté par les dividendes payés sur les actions privilégiées (**note 3m**), car les bénéfices non répartis étaient négatifs lors de la distribution des dividendes.

(p) Réserve légale

Conformément à la Loi sur les sociétés haïtiennes anonymes, la réserve légale est constituée d'un prélèvement de 10% sur le revenu avant impôts sur le revenu, diminué le cas échéant des pertes antérieures, jusqu'à ce que cette réserve ait atteint 50% du capital-actions libéré.

(q) Revenu net par action équivalente de capital libéré

Le revenu net par action équivalente de capital libéré est calculé en divisant le revenu net attribuable aux actions ordinaires par la moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

(r) Revenus

Les revenus consistent en des revenus de trésorerie, de placements, des services financiers, des services de change et des services en Conseil.

Ces revenus sont enregistrés lorsque les services sont transférés aux clients et reflètent le montant de contrepartie que la Société s'attend à recevoir en échange de ces services.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.**Notes aux états financiers consolidés****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(s) Impôts sur le revenu**

Conformément à IAS 12, la dépense d'impôts est enregistrée à l'état consolidé du résultat net, sauf lorsqu'elle se rapporte à des éléments enregistrés directement à l'avoir des actionnaires. Dans ce cas, l'effet de l'impôts qui y est lié est également reporté à l'avoir des actionnaires.

Les impôts sur le revenu comprennent les impôts courants et les impôts reportés, et sont calculés sur la base du revenu avant impôts.

Les impôts courants sont calculés sur les résultats imposables fiscalement en appliquant les taux statutaires ainsi que tous autres ajustements qui affectent les montants d'impôts à payer ou à recevoir.

Les impôts reportés, provenant des écarts temporaires entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif et leur valeur correspondante pour fins fiscales, sont reflétés, lorsqu'applicable, dans les autres éléments d'actif ou de passif. Le Groupe a comptabilisé aux autres actifs (**note 8**) l'impôt reporté relatif aux contrats de location et autres passifs (**note 16**) l'impôt reporté relatif à la plus-value non réalisée sur les placements CIC. Cet impôt sera diminué à la disposition de ces placements lorsque le gain se matérialise.

En vertu de la Loi sur l'impôt sur le revenu, les pertes pour fins fiscales peuvent être reportées contre des profits futurs sur une période n'excédant pas cinq ans. Puisque la Direction croit pouvoir utiliser les pertes fiscales dans les délais prescrits, l'avantage fiscal résultant de ces pertes est comptabilisé aux autres actifs (**note 8**).

(t) Actifs financiers gérés

PROFIN, S.A. gère certains actifs financiers pour le compte d'investisseurs (**note 26**). Ces actifs financiers ainsi que les revenus ou pertes qui en découlent ne sont pas inclus dans les états financiers consolidés de PROFIN, S.A. puisque ces actifs demeurent la propriété des investisseurs individuels. Chaque investisseur autorise les transactions effectuées sur son compte, demeure maître de ses décisions à l'égard des investissements et assume les risques financiers liés à ces investissements.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(u) Normes, modifications et interprétations non encore mises en application

À la date de ces états financiers consolidés, certaines normes, modifications et interprétations ont été émises mais ne sont pas encore entrées en vigueur en date du 30 septembre 2021. Ces normes n'ont pas été prises en considération dans la préparation des états financiers consolidés de Professionnels en Gestion et Finance, S.A. Ce sont principalement :

<i>IFRS 17 – Contrats d'Assurance</i>	Applicable aux exercices débutant à partir du 1 ^{er} janvier 2023. IFRS 17 remplace IFRS 4.
<i>Modifications d'IFRS 10 et IAS 28</i> État financiers consolidés Participation dans des entreprises associées et des coentreprises	L'IAS 13 n'a pas encore fixé la date d'entrée en vigueur des modifications qui traitent de la vente ou apport d'actifs entre investisseurs et une entreprise associée ou une coentreprise.
<i>Modification d'IAS 1</i>	Applicable aux exercices débutant à compter du 1 ^{er} janvier 2023 qui touche principalement la classification des passifs courants et non courants.
<i>Modification d'IFRS – 3</i> Regroupement d'entreprises	Applicable aux exercices débutant à compter du 1 ^{er} janvier 2022 qui remplace le cadre conceptuel datant de 2018.
<i>Modification d'IAS 16</i> Immobilisations corporelles	Applicable à partir du 1 ^{er} janvier 2022 qui concerne le produit de la vente d'éléments qui ont été produits avant que l'actif ne soit prêt à être utilisé.
<i>Modification d'IAS 37</i> Provisions - actifs et passif éventuels	Applicable à partir du 1 ^{er} janvier 2022, qui concerne le traitement des coûts d'exécution de contrats.

La Direction de la Société ne prévoit pas que ces modifications auront une incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.**Notes aux états financiers consolidés****(4) GESTION DES RISQUES**

La Société PROFIN, S.A. est dirigée par un Conseil d'Administration de neuf membres élus par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. La filiale NAOS S.A. est dirigée par un Conseil d'Administration de cinq membres élus par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, dont un Directeur représentant ProFin. La filiale PROCROISSANCE S.A. est dirigée par un Conseil d'Administration de cinq membres élus par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, dont un Directeur représentant ProFin. Les Conseils d'Administration jouissent des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et faire ou autoriser tout acte et opération relatifs à son objet ou se rapportant directement ou indirectement à celui-ci.

Outre la participation aux réunions des Conseils d'Administration qui se tiennent au moins sur une base trimestrielle et en vue d'assurer une supervision efficace de l'application de la stratégie définie et d'exercer leur rôle d'encadrement des décisions importantes devant être prises dans le cadre du fonctionnement régulier de l'organisation, les membres des trois Conseils d'Administration se répartissent différentes tâches au sein de Comités de Gestion qui se réunissent aussi souvent que nécessaire.

- Comités Exécutifs (COMEX)
- Comité d'Audit et de Gestion des Risques (CAGR)
- Comité Budget et Finance (CBF)
- Comité de Direction (CD)
- Comité d'Investissement (CI)
- Comité de gestion de la liquidité (ALCO)
- Comité Marketing et Communication (CMC)
- Comité Nominations, Compensations et Culture d'Entreprise (CNCCE)
- Comité Information Technologie (CIT)
- Comité de Projets (COMPRO)
- Comité de Surveillance et d'Orientation Stratégique-Groupe (CSOS)

Les Comités Exécutifs (COMEX) sont des organes représentatifs du Conseil d'Administration qui assurent une proximité avec les structures exécutives, notamment le Directeur Général. Ledit comité reçoit tout rapport ou tableau de bord qu'il requiert en liaison avec la gestion de la société. Les membres des Comité Exécutif pourront être consultés par le Directeur Général pour obtenir des directives en ce qui a trait à la gestion courante de la société et pour adresser les risques importants.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.**Notes aux états financiers consolidés****(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

Le Comité d'Audit et Gestion des Risques (CAGR) est composé de membres du Conseil d'Administration et d'actionnaires non impliqués dans la gestion courante de l'entreprise qui sont dotés d'une expérience en matière de finance, de comptabilité et/ou d'audit. Le CAGR a comme responsabilité principale d'assurer une surveillance active des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières, et la mise en œuvre de programmes, de politiques et de procédures conçus pour répondre aux divers risques de conformité et de réglementation auxquels la société est confrontée, notamment dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des avoirs illicites (AML).

Le Comité Budget et Finance-Groupe (CBF) veille à la mise en place de systèmes et de processus appropriés afin de produire des rapports intégrés couvrant ProFin et ses filiales. Le CBF veille à ce que les rapports couvrent tous les domaines de performance reflétant les choix stratégiques du Conseil d'Administration et couvrent également le triple contexte des enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Le CBF se tient pleinement informé des affaires budgétaires et fiscales de la société, examine les budgets de fonctionnement et d'investissement en immobilisations proposés. Le CBF est chargé de vérifier la pertinence et la validité de toutes les hypothèses et des estimations importantes utilisées dans la préparation des budgets. Le CBF examine et formule ses recommandations au Conseil d'Administration en ce qui a trait aux :

- 1) Etats financiers mensuels (non-audités) présentés sous forme de rapports de gestion,
- 2) Etats financiers annuels vérifiés et les notes y afférentes ;
- 3) Rapports de gestion qui accompagnent les états financiers vérifiés,
- 4) Rapports financiers importants rendus publics ou requis par la loi ou le gouvernement.

Les Comités de Direction (CD) assurent l'exécution de la stratégie définie par le Conseil d'Administration. Chaque Comité de Direction est composé du Directeur Général et des responsables des unités fonctionnelles.

Le Comité d'Investissement (CI) a la charge d'analyser, d'approuver ou de rejeter tout dossier d'émission de titres. Il a notamment connaissance des dossiers supportant les émissions publiques ou privées et de tous autres dossiers visant à la mobilisation de capitaux pour compte de tiers. Il revoit régulièrement le pipeline de transactions en cours.

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.**Notes aux états financiers consolidés****(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

Le Comité de gestion de la liquidité (ALCO) supervise la gestion des actifs et passifs de la société. Il s'assure de la mise en place de systèmes d'information de gestion pour évaluer efficacement les risques au bilan et hors bilan de l'institution. Il s'assure de l'application de tout plafond approuvé par le Comité d'Investissement. Il soumet à l'approbation du Conseil d'Administration les stratégies, politiques et procédures en matière de gestion des risques de taux, de maturité, de position de change et aussi ses recommandations portant sur les objectifs et les tolérances aux risques.

Le Comité Marketing et Communication (CMC) assure la supervision de la stratégie de communication et s'assure que la gestion de l'image est en ligne avec les valeurs des sociétés.

Le Comité Nominations, Compensations et Culture d'Entreprise (CNCCE) est chargé d'assister le conseil d'administration dans le processus de nomination et de renouvellement de ses membres et ceux de la haute direction. Il surveille les politiques de l'institution en matière de ressources humaines. Il est chargé de surveiller l'élaboration et la mise en œuvre du système de rémunération de l'institution.

Le Comité Innovation et Technologie (CIT) examine les orientations en matière d'innovation et de technologie, en particulier les grands projets, notamment ceux touchant la transformation numérique. Il s'assure de la mise en place de politique garantissant la sécurité des infrastructures de et données informatiques et oriente la stratégie de partenariats technologiques.

Le Comité de Projets (COMPRO) encadre l'exécution des projets majeurs à caractère stratégique et veille à la planification budgétaire desdits projets. Il s'assure que les projets sont exécutés en accord avec les objectifs définis et fait le point régulièrement sur l'avancée des livrables prévus. Par délégation du Conseil d'Administration, il valide les versions préliminaires des processus opérationnels et propose les adaptations ou amendements nécessaires.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.**Notes aux états financiers consolidés****(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

Le Comité de Surveillance et d'Orientation Stratégique (CSOS) évalue l'avancement des mises en place stratégiques, révisé les performances sous l'angle du « triple bottom line », discute sur les grandes tendances relatives aux marchés sur lesquels intervient le Groupe et formule des recommandations à l'intention des Conseils d'Administration. Le CSOS est le gardien des valeurs fondamentales du Groupe.

La mise en place de multiples Comités de Gestion vise à répartir de façon équilibrée les charges de travail entre les différents membres des Conseils. Cette structure donne lieu à une plus grande implication des différents membres et permet de déconcentrer la gestion, tout en permettant une meilleure préparation des réunions formelles du Conseil, grâce aux révisions préalables de dossiers importants par les Comités qui formulent des recommandations devant faciliter les décisions finales à arrêter.

Les Comités de Gestion ont principalement la mission de prendre connaissance des sujets touchant leurs champs d'action propres. Sous réserve de recevoir une délégation explicite du Conseil d'Administration, les Comités agissent pour compte de celui-ci et arrêtent des décisions engageant la société dans les limites établies à cet effet. Toutes décisions ainsi retenues sont consignées dans des minutes qui sont annexées aux rapports de gestion périodiques du dit Comité pour faire partie des archives des Conseils.

(A) RISQUE DE LIQUIDITÉS

Le risque de liquidités se manifesterait si la Société ne disposait pas de liquidités suffisantes pour faire face, au moment approprié, à ses obligations.

Pour gérer ce risque, le comité « Asset and Liability Committee » (ALCO) assure une surveillance régulière des liquidités et porte une attention particulière aux maturités des produits financiers. Ce Comité se réunit une fois par semaine pour une gestion à court et à moyen terme de ses besoins opérationnels de liquidités et pour assurer le suivi des rapports de liquidités.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**(A) RISQUE DE LIQUIDITÉ (SUITE)**

Les dates d'échéance des passifs financiers de la Société étaient comme suit:

30 septembre 2021

		Courant	1 - 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Obligations locatives	G	13,883,573	14,759,850	57,709,935	86,353,358
Fonds reçus - services de placements		164,768,691	-	-	164,768,691
Obligations à payer		386,795,018	275,424,010	114,922,325	777,141,353
Comptes à payer - sociétés apparentées		125,551,083	-	-	125,551,083
Autres		<u>82,561,564</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>82,561,564</u>
Total passif	G	773,559,929	290,183,860	172,632,260	1,236,376,049

30 septembre 2020

		Courant	1 - 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Fonds reçus - services de placements	G	395,551,249	-	-	395,551,249
Obligations à payer		78,398,182	190,532,045	-	268,930,227
Comptes à payer - sociétés apparentées		168,094	-	-	168,094
Autres		<u>62,490,599</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>62,490,599</u>
Total passif	G	536,608,124	190,532,045	-	727,140,169

Aux 30 septembre, les ratios des liquidités sur les passifs financiers sont de 0.33 et 0.84.

(B) RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit ou risque commercial est le risque de perte financière résultant de l'incapacité d'une contrepartie de s'acquitter partiellement ou entièrement de ses obligations financières ou contractuelles à l'endroit de la Société.

Aux 30 septembre, le plafond d'exposition de la Société au risque de crédit est comme suit:

	Notes		2021	2020
Comptes de banque (i)	5	G	414,664,016	610,720,437
Placements (ii)	6		602,383,881	163,311,060
Comptes à recevoir net (iii)	7		<u>406,943,433</u>	<u>132,926,382</u>
Total		G	1,423,991,330	906,957,879

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.**Notes aux états financiers consolidés****(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)****(B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)**

- (i) Les institutions financières avec lesquelles la Société traite sont des institutions financières importantes. De l'avis de la Direction, il n'y a pas de risque de crédit lié à ces institutions.
- (ii) Ce risque survient lorsqu'un titre de placement subit une baisse importante suite aux mauvais résultats réels ou anticipés, de la société émettrice du titre. La Direction considère le risque sur les obligations gardées à échéance, les titres de participation et les parts détenues dans des fonds communs de placements comme modéré. Les informations financières sur ces institutions sont revues périodiquement par la Direction afin de déterminer la validité de ces placements.
- (iii) La Direction suit de près l'évolution des contrats et les comptes à recevoir qui sont analysés régulièrement. La Direction s'assure que les comptes à recevoir sont adéquatement provisionnés, lorsque nécessaire. Aux 30 septembre 2021 et 2020, les comptes à recevoir incluent des avances sur portefeuilles, représentant 80.7% et 17.3% du total, qui sont garanties par des instruments financiers gardés à ProFin (**note 7 a**).

(C) RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché comprend principalement le risque de change et le risque de taux d'intérêts.

(i) Risque de change

Le risque de change résulte d'écarts entre la valeur de l'actif monétaire détenu en devises et celle du passif monétaire libellé dans les mêmes devises, résultant en une position longue ou courte qui pourrait exposer la Société à des pertes importantes de change en cas de variation défavorable du cours de la gourde par rapport à ces devises. Les transactions commerciales de la Société sont libellées principalement en dollars US.

La gestion du risque de change est assurée à travers un suivi des tendances du taux de change dans le but d'évaluer l'exposition de la Société et d'ajuster la trésorerie en devises en conséquence.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)(C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)(i) Risque de change (suite)

Aux 30 septembre, les positions de change étaient comme suit:

30 septembre 2021

		Gourdes	Dollars US	Total
Liquidités	G	212,488,234	202,225,782	414,714,016
Placements, net		114,900,570	487,483,311	602,383,881
Comptes à recevoir, net		398,894,979	8,048,454	406,943,433
Total des actifs financiers		726,283,783	697,757,547	1,424,041,330
Obligations locatives		86,353,358	-	86,353,358
Fonds reçus - services de placements		164,768,691	-	164,768,691
Obligations à payer		-	777,141,353	777,141,353
Comptes à payer – sociétés apparentées		-	125,551,083	125,551,083
Autres passifs		18,742,356	63,819,208	82,561,564
Total des passifs financiers		269,864,405	966,511,644	1,236,376,049
Position nette	G	456,419,378	(268,754,097)	187,665,281

30 septembre 2020

		Gourdes	Dollars US	Total
Liquidités	G	294,017,043	316,703,394	610,720,437
Placements, net		-	163,311,060	163,311,060
Comptes à recevoir, net		79,477,198	53,449,184	132,926,382
Total des actifs financiers		373,494,241	533,463,638	906,957,879
Fonds reçus - services de placements		395,551,249	-	395,551,249
Obligations à payer		-	268,930,227	268,930,227
Comptes à payer – sociétés apparentées		-	168,094	168,094
Autres passifs		47,824,780	14,665,819	62,490,599
Total des passifs financiers		443,376,029	283,764,140	727,140,169
Position nette	G	(69,881,788)	249,699,498	179,817,710

Pour chaque mouvement d'une gourde par rapport au dollar US, la position de change en dollars US convertis résulterait en une ou un gain de change de G 2,759,515 et G 3,787,957 aux 30 septembre 2021 et 2020 respectivement, selon le cas.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

(i) Risque de change (suite)

Les taux de change de la gourde par rapport au dollar US étaient comme suit:

Au 30 septembre 2021	97.3918
Au 30 septembre 2020	65.9193

(ii) Risque de taux d'intérêts

Au 30 septembre 2021, le risque de taux d'intérêts est relativement faible et est lié aux obligations en dollars à taux fixe de 2.0% à 3.5% totalisant respectivement G 777,141,353 et G 268,930,227 (**note 14**) sur une période n'excédant pas 36 mois.

(D) RISQUE DE CAPITAUX PROPRES

Les fonds propres regroupent le capital – actions, la réserve légale, le surplus d'apport et les bénéfices non répartis. Dans le cadre de ses politiques et de ses stratégies, la Société est soucieuse de garantir à ses actionnaires un retour au capital satisfaisant tout en n'affectant pas la capacité de la Société à assumer son développement futur.

La Société avait les ratios suivants de retour sur actif et sur avoir des actionnaires suivants :

	2021	2020
ROA (retour sur actif)	10.66%	12.88%
ROE (retour sur avoir des actionnaires)	48.43%	41.17%

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(5) LIQUIDITÉS

Aux 30 septembre, les liquidités sont maintenues dans des comptes détenus dans des banques locales et étrangères, et sont comme suit:

	2021	2020
Petite caisse	G 50,000	-
Comptes d'exploitation		
En gourdes – comptes locaux	59,530,257	9,554,531
En dollars US - comptes locaux	126,150,175	150,652,551
En dollars US - comptes à l'étranger	<u>54,846,467</u>	<u>34,724,103</u>
	<u>240,526,899</u>	<u>194,931,185</u>
Comptes de gestion de portefeuille		
En gourdes - banques locales	152,907,977	284,462,511
En dollars US - banques locales	<u>21,229,140</u>	<u>131,326,741</u>
	174,137,117	415,789,252
TOTAL LIQUIDITÉS	G 414,714,016	610,720,437

Les comptes de banque locaux ne sont pas porteurs d'intérêts, et les comptes de banque à l'étranger portent des intérêts de 0.01%/an en 2021 et 2020, respectivement.

Les comptes de gestion de portefeuille représentent les fonds reçus de clients, qui n'ont pas encore été affectés à des placements spécifiques.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(6) PLACEMENTS

Aux 30 septembre, les placements sont composés d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, et sont comme suit:

		2021	2020
Instruments de capitaux propres (i):			
5,424 et 4,121 actions de classe A de CIC, S.A. en 2021 et 2020 respectivement	G	82,935,740	27,627,042
8,588 et 5,505 actions de classe B de CIC, S.A. en 2021 et 2020 respectivement		<u>131,314,922</u>	<u>36,983,364</u>
Total actions de CIC		<u>214,250,662</u>	<u>64,610,406</u>
1,000,000 actions ordinaires de ProCapital International Limited (notes 15 et 25)		124,661,504	-
3,877 actions de classe A de Kimazou Energie, S.A.		-	31,271,438
Total instruments de capitaux propres (note 25)		<u>338,912,166</u>	<u>95,881,844</u>
Fonds communs de placements gérés par NAOS, S.A.			
Montant investi	G	20,634	33,181,576
Plus-value		-	145,000
Taux d'intérêts		<u>20,634</u>	<u>33,326,576</u>
		2.75%	2.75%
Obligations BRH en gourdes (ii)			
Obligations	G	113,958,788	-
Intérêts à recevoir		<u>941,782</u>	-
		<u>114,900,570</u>	-
Taux d'intérêts		7.00%	
Échéance		6 octobre au 7 décembre 2021	
Obligations en dollars US de SOFIHDES (iii) :			
Obligations	G	<u>71,875,148</u>	-
Taux d'intérêts		0.75%	
Échéance		30 septembre 2024	
Obligations en dollars US de Société Immobilière et Financière (SIF) (iv) :			
Obligations arrivant à échéance le 17 février 2029	G	72,167,324	32,959,650
Obligations arrivant à échéance le 15 novembre 2028		<u>3,311,321</u>	<u>593,274</u>
		<u>75,478,645</u>	<u>33,552,924</u>
Intérêts à recevoir		<u>1,196,718</u>	<u>549,716</u>
		<u>76,675,363</u>	<u>34,102,640</u>
Taux d'intérêts		6.50%	6.50%
TOTAL PLACEMENTS	G	602,383,881	163,311,060

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.**Notes aux états financiers consolidés****(6) PLACEMENTS (SUITE)**

- (i) Les instruments de capitaux propres sont des actions détenues pour revente par NAOS, S.A.

La plus-value de G 63,309,189 dégagée au cours de l'exercice 2021 sur les actions de CIC, provient du rapport de valorisation d'une firme étrangère, préparé en accord avec les normes régissant les services de valorisation et est enregistrée comme revenus de placements **note 19 a**. L'impôt de G 19,625,848, sur cette plus-value non réalisée a été reporté (**notes 16 et 24**).

- (ii) Les obligations BRH sont indexées par rapport au dollar américain. Ainsi, les flux financiers sont assujettis à un coefficient d'indexation établi à partir du TMA (taux moyen d'acquisition) établissant la variation du taux de change de la gourde par rapport au dollar américain entre la date de souscription et les différentes dates de paiement.
- (iii) Conformément à la Loi du 30 août 1982 sur les sociétés financières de développement, les placements en obligations SOFIHDES sont déductibles à leur émission de l'impôt sur le revenu. Pour l'exercice terminé au 30 septembre 2021, l'effet de ces exonérations totalise G 21,564,008 (**note 24**).
- (iv) Les obligations de la Société Immobilière et Financière, S.A. (SIF) sont des obligations subordonnées cessibles, transférables et couponnables émises en dollars américains. Les intérêts sur ces obligations sont payables trimestriellement.

La juste valeur des obligations est assimilable à la valeur aux livres puisque les taux d'intérêts sont indexés au taux du marché.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(7) **COMPTES À RECEVOIR, NET**

Aux 30 septembre, les comptes à recevoir, net sont comme suit:

		2021	2020
Avances sur portefeuilles (a)	G	326,205,299	24,450,039
Intérêts à recevoir		3,004,944	-
Intérêts différés sur avances sur portefeuille		(937,992)	(1,411,172)
		<u>328,272,251</u>	<u>23,038,867</u>
Comptes à recevoir - apparentés		29,627,184	1,304,343
Comptes à recevoir des fonds gérés par NAOS, S.A. (b) (note 25)		29,024,117	73,455,037
Comptes à recevoir - employés		8,140,172	2,059,063
Comptes à recevoir - clients		5,115,016	7,573,532
Commissions de gestion à recevoir - clients		3,682,126	1,806,478
Primes de succès à recevoir		1,630,361	3,520,143
Avances aux fournisseurs		1,612,685	-
Comptes à recevoir - souscriptions de coupons d'actions NAOS, S.A. par des tiers		-	20,352,736
Souscriptions à recevoir - minoritaires ProCroissance		-	500,000
TOTAL COMPTES À RECEVOIR	G	407,103,912	133,610,199
Provision pour pertes de crédit attendues		(160,479)	(683,817)
TOTAL COMPTES À RECEVOIR, NET	G	406,943,433	132,926,382

- (a) Les avances sur portefeuilles sont accordées aux clients qui détiennent des placements à travers ProFin et qui ne souhaitent pas liquider les instruments avant maturité. Ces avances sont à court terme et sont garanties par les portefeuilles de placements détenus par ces clients, donc la Direction n'a pas jugé nécessaire d'établir de provisions pour pertes de crédit attendues sur ces créances garanties. Elles sont comme suit :

		2021	2020
Avances portant intérêts			
Dollars US	G	226,205,299	22,450,039
Gourdes		<u>100,000,000</u>	<u>2,000,000</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	326,205,299	24,450,039

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(7) COMPTES À RECEVOIR, NET (SUITE)

Au 30 septembre 2021, les avances en dollars portant des taux d'intérêts qui varient entre 8.5% et 16.0%, et les avances en gourdes portent un taux d'intérêts de 12%.

Au 30 septembre 2020, les avances en dollars portent des taux d'intérêts qui varient entre 12.5% et 15.5%, et les avances en gourdes portent un taux d'intérêts de 20%.

Les avances aux apparentés totalisent G 246,087,700 et G 6,103,476 aux 30 septembre 2021 et 2020, respectivement.

- (b)** Les comptes à recevoir des fonds gérés par NAOS, S.A. représentent les revenus de surperformance et les commissions gagnées par la filiale NAOS, S.A. sur les différents fonds gérés. Ces montants ont été perçus intégralement en octobre 2021 et 2020.

La provision pour pertes de crédit attendues sur les comptes à recevoir a évolué comme suit:

		2021	2020
Solde au début de l'exercice	G	683,817	343,462
Dotation aux pertes de crédit		4,244,915	340,355
Radiations		(4,768,253)	-
Solde à la fin de l'exercice	G	160,479	683,817

(8) AUTRES ACTIFS

Aux 30 septembre, les autres actifs sont comme suit :

		2021	2020
Avantage fiscal - minoritaires ProCroissance	G	8,063,152	1,742,397
Frais payés d'avance		8,015,639	117,710
Impôts reportés – contrats de location (notes 12 et 24)		45,429	-
Autres		25,669	16,885
TOTAL AUTRES ACTIFS	G	16,149,889	1,876,992

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(9) ACHALANDAGE

Aux 30 septembre, l'achalandage se présente comme suit :

		2021	2020
Achalandage - ProFin Entreprise Individuelle (a)	G	29,034,330	29,034,330
Achalandage - NAOS, S.A. (b)		<u>111,033</u>	<u>159,642</u>
TOTAL AUTRES ACTIFS	G	29,145,363	29,193,972

- (a) Tel que documenté dans l'accord de cession daté du 1er août 2015, la Société a procédé à l'acquisition du fonds de commerce de ProFin Entreprise Individuelle pour un prix de US\$ 500,000. L'excédent du prix d'acquisition total de G 27,608,707 sur l'actif net ajusté négatif de (G 1,425,623), soit G 29,034,330, a été comptabilisé comme achalandage.
- (b) En date du 4 novembre 2019 PROFIN, S.A. a fait l'acquisition de l'intégralité des actions de NAOS, S.A. détenues par le Président du Conseil d'Administration pour un montant de US\$ 2,548 soit l'équivalent en gourdes de G 237,769. Cette transaction par rapport à l'actif net de cette société à la date d'acquisition, de G 53,482, a résulté en un achalandage de G 184,287.

Cet achalandage est diminué des ventes de coupons d'actions effectuées au cours des exercices terminés les 30 septembre 2021 et 2020.

L'achalandage n'est pas amorti comptablement selon les principes décrits à la **note 3h** mais est évalué pour perte de valeur chaque année. Il est cependant amorti pour fins fiscales à un taux de 5% tel que permis par le décret de l'impôt sur le revenu. L'avantage fiscal résultant de l'amortissement de l'exercice est de G 437,480 et G 437,909 en 2021 et 2020 respectivement (**note 24**).

Au 30 septembre 2021, le solde de l'achalandage, net de l'amortissement fiscal, est comme suit:

	Achalandage coût initial	Amortissement fiscal cumulé 30/9/2020	Amortissement fiscal de l'exercice	Amortissement fiscal cumulé 30/9/2021	Achalandage net de l'amortissement fiscal
G	29,145,363	(7,515,662)	(1,458,266)	(8,973,928)	20,171,435

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(10) **IMMOBILISATIONS**

Les immobilisations ont ainsi évolué au cours de l'exercice:

Coût		Solde au 30/09/2020	Acquisitions	Transferts	Solde au 30/09/2021
Matériel informatique	G	7,821,257	4,594,117	438,822	12,854,196
Améliorations locatives		4,180,136	34,978	-	4,215,114
Matériel roulant		2,003,571	11,160,442	-	13,164,013
Équipements de bureau		3,097,971	2,041,544	-	5,139,515
Matériel et mobilier de bureau		6,939,928	2,170,426	-	9,110,354
Immobilisations en cours		<u>438,822</u>	<u>1,082,670</u>	<u>(438,822)</u>	<u>1,082,670</u>
	G	24,481,685	21,084,177	-	45,565,862

Amortissement cumulé		Solde au 30/09/2020	Amortissement	Solde au 30/09/2021
Matériel informatique	G	4,268,553	3,177,662	7,446,215
Améliorations locatives		3,295,182	888,078	4,183,260
Matériel roulant		1,461,635	1,302,722	2,764,357
Équipements de bureau		1,818,081	746,531	2,564,612
Matériel et mobilier de bureau		<u>3,269,533</u>	<u>1,547,120</u>	<u>4,816,653</u>
	G	14,112,984	7,662,113	21,775,097
	G	10,368,701		23,790,765

La dépense d'amortissement est répartie comme suit :

		2021	2020
Dépense d'amortissement	G	5,148,547	4,912,997
Coûts partagés - dépenses de fonctionnement (note 21)		1,611,557	-
Coûts partagés - dépenses de Haute Gouvernance (note 21)		<u>902,009</u>	<u>-</u>
	G	7,662,113	4,912,997

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(11) ACTIF INCORPOREL, NET

L'actif incorporel inclut les coûts investis pour l'acquisition du logiciel informatique. Ce poste a ainsi évolué:

COÛT

		2021	2020
Solde au début de l'exercice	G	15,205,585	15,205,585
Acquisition		<u>713,618</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	15,919,203	15,205,585

L'amortissement cumulé sur cet actif incorporel a ainsi évolué:

AMORTISSEMENT CUMULÉ

		2021	2020
Solde au début de l'exercice	G	6,555,927	4,383,792
Amortissement de l'exercice		<u>2,289,533</u>	<u>2,172,135</u>
Solde à la fin de l'exercice		8,845,460	6,555,927
ACTIF INCORPOREL, NET	G	7,073,743	8,649,658

L'amortissement de l'actif incorporel comprend :

		2021	2020
Amortissement actif incorporel	G	2,172,227	2,172,135
Amortissement corporel coûts partagés (note 21)		<u>117,306</u>	<u>-</u>
	G	2,289,533	2,172,335

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(12) ACTIF AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

L'actif au titre de droits d'utilisation lié à ProCroissance S.A. est comme suit aux 30 septembre :

COÛT

		2021	2020
Solde au début de l'exercice	G	-	-
Ajout de l'exercice		82,959,002	-
Indexation - contrats variables		6,481,543	-
Solde à la fin de l'exercice	G	89,440,545	-

L'amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation a évolué comme suit :

AMORTISSEMENT CUMULÉ

		2021	2020
Solde au début de l'exercice	G	-	-
Amortissement de l'exercice		3,760,881	-
Solde à la fin de l'exercice		3,760,881	-
ACTIF AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, NET	G	85,679,664	-

Les obligations locatives sont comme suit aux 30 septembre:

		2021	2020
Solde au début de l'exercice	G	-	-
Ajout de l'exercice		82,959,002	-
Intérêts sur obligations locatives		1,360,173	-
Paiements de loyer		(4,447,360)	-
Indexation - contrats variables		6,481,543	-
Solde à la fin de l'exercice		86,353,358	-
Portion à court terme		(13,883,573)	-
Portion à long terme	G	72,469,785	-

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(12) ACTIF AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION (SUITE)

Les paiements contractuels non actualisés en dollars US et indexés à effectuer au titre des obligations locatives se présentent comme suit :

	Contrats en dollars US	Contrats variables
Moins d'un an	\$ 195,456	G 17,368,320
Entre 1 an et 2 ans	195,456	17,368,320
Entre 2 ans et 5 ans	541,368	48,729,960
Plus de 5 ans	<u>124,168</u>	<u>11,795,960</u>
Total	\$ 1,056,448	G 95,262,560

Les charges relatives aux contrats de location comptabilisés à l'état consolidé du résultat net sont comme suit :

	2021
Amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation (note 21)	G 3,760,881
Intérêts sur obligations locatives (note 21)	<u>1,360,173</u>
	G 5,121,054

Les dépenses fiscales de l'exercice relative à ces contrats de location sont de G 4,969,625 d'où un écart de G 151,429 résultant en un impôt reporté de G 45,429 (**note 24**).

(13) FONDS REÇUS - SERVICES DE PLACEMENTS

Ce compte comprend des fonds reçus en gourdes de clients et qui sont en attente d'affectation dans les produits financiers. Ces fonds ne génèrent pas d'intérêts. Aux 30 septembre 2021 et 2020, des montants de G 9,048,588 et G 7,337,020 concernent des sociétés apparentées (**note 25**).

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(14) OBLIGATIONS À PAYER

Le 1er septembre 2019, PROFIN, S.A. a procédé à l'émission d'obligations en dollars américains, comme autorisé par l'Assemblée Générale, avec des dates de maturité allant de 3 à 36 mois.

Aux 30 septembre, les obligations à payer en dollars US sont comme suit:

		2021	2020
Obligations à payer - 3 mois	G	-	32,390,675
Obligations à payer - 6 mois		-	3,968,398
Obligations à payer - 9 mois		-	5,906,037
Obligations à payer - 12 mois		287,574,710	36,133,072
Obligations à payer - 24 mois		233,383,043	71,000,125
Obligations à payer - 36 mois		256,183,600	119,531,920
TOTAL OBLIGATIONS À PAYER	G	777,141,353	268,930,227
Portion à court terme		(386,795,018)	(78,398,182)
Portion à long terme	G	390,346,335	190,532,045

Les intérêts, payables trimestriellement, sont capitalisés dans les obligations à payer et les taux d'intérêts sur ces obligations varient entre 2.0% et 3.5% en fonction de la maturité et des montants.

Les obligations émises à des parties apparentées totalisent un montant nul et G 7,034,131 (**note 25**) aux 30 septembre 2021 et 2020.

(15) COMPTES À PAYER - SOCIÉTÉS APPARENTÉES

Aux 30 septembre, les comptes à payer – sociétés apparentées (**note 25**) comprennent:

		2021	2020
Compte à payer - ProCapital International Limited (note 6) (a)	G	124,661,504	-
Comptes à payer - CIC		814,750	-
Comptes à payer - autres		<u>74,829</u>	<u>168,094</u>
TOTAL COMPTES À PAYER - SOCIÉTÉS APPARENTÉES	G	125,551,083	168,094

(a) Les comptes à payer à ProCapital International Limited sont relatives à l'acquisition d'actions de cette société par la filiale NAOS S.A. en fin d'exercice (**note 6**).

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(16) AUTRES PASSIFS

Aux 30 septembre, les autres passifs comprennent les éléments suivants:

		2021	2020
Frais de Haute Gouvernance à payer (note 25)	G	24,657,656	-
Impôt reporté (note 6 i)		19,625,848	-
Honoraires professionnels à payer		13,883,612	5,602,810
Taxes à payer		9,916,316	10,795,781
Salaires et boni à payer		8,962,980	3,316,777
Impôts sur le revenu à payer		8,826,040	33,658,654
Dons à verser Fondation (note 25)		7,304,386	4,943,948
Fournisseurs		5,679,211	-
Primes de gestion à payer		-	3,955,158
Autres		3,331,363	<u>217,471</u>
	G	102,187,412	62,490,599

(17) CAPITAL-ACTIONS

Suite à une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 décembre 2017 et tel que publié dans Le Moniteur du 7 septembre 2018, le capital social autorisé de la Société, fixé à G 100,000,000, est composé de 100,000 actions d'une valeur nominale de G 1,000 chacune comme suit:

- 50,000 actions ordinaires de classe A, incluant les 100 actions du capital social initial, disposant de deux droits de vote chacune
- 50,000 actions ordinaires de classe B disposant d'un droit de vote chacune.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(17) CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Aux 30 septembre, le capital libéré était comme suit :

		2021	2020
Capital autorisé et libéré :			
<i>Actions ordinaires :</i>			
50,000 actions de classe A	G	50,000,000	50,000,000
50,000 actions de classe B		50,000,000	50,000,000
Total capital autorisé et libéré		100,000,000	100,000,000
<i>Actions de trésorerie :</i>			
1,000 actions classe B en 2021, 7,366.2 actions dont 125 actions de classe A et 7,241 actions de classe B en 2020	G	(1,000,000)	(7,366,200)

Tel que discuté à la **note 22**, 5,240 actions en 2021 et 3,162 actions en 2020 ont été allouées au cours de l'exercice au Président du Conseil d'Administration et au Directeur Général à titre de rémunération exceptionnelle. La contrepartie des actions émises est enregistrée aux charges salariales à l'état consolidé du résultat net.

(18) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION MINORITAIRE

La société-mère du Groupe est ProFin, S.A. La participation de ProFin, S.A. dans ses filiales est comme suit :

	2021		2020	
	<u>Participation</u>	<u>Droits de vote</u>	<u>Participation</u>	<u>Droits de vote</u>
NAOS, S.A.	62.13%	62.13%	82.11%	82.11%
PROCROISSANCE, S.A.	40.00%	40.00%	44.45%	44.45%

À partir de 2021, ProFin détient 10% additionnel de participation à travers NAOS, S.A.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(18) **SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION MINORITAIRE (SUITE)**

La participation minoritaire est comme suit :

		2021	2020
NAOS, S.A. 37.87% en 2021 et 17.89% en 2020			
Solde au début de l'exercice	G	17,880	-
Placement - coût d'acquisition		-	17,880
Participation dans les résultats (a)		34,412,158	-
Régularisation quote-part		19,037,336	-
Solde à la fin de l'exercice		53,467,374	<u>17,880</u>
PROCROISSANCE S.A. 50% en 2021 et 55.55% en 2020			
Solde au début de l'exercice		(3,565,505)	-
Participation dans les résultats		(5,802,830)	(3,943,804)
Régularisation quote-part (a)		406,843	-
Placement - coût d'acquisition		-	500,000
Participation dans le coût - acquisition des actions		-	<u>(121,701)</u>
Solde à la fin de l'exercice		(8,961,492)	<u>(3,565,505)</u>
TOTAL PARTICIPATION MINORITAIRE	G	44,505,882	<u>(3,547,625)</u>

ProFin a vendu des coupons d'actions détenus dans NAOS, S.A. à des tierces parties ce qui a diminué sa participation dans cette société et augmenté d'autant la participation minoritaire. Le gain réalisé sur ces ventes d'actions totalise G 143,264,503 en 2021 et G 123,056,900 en 2020 (**note 19b**).

Au cours de l'exercice 2021, le pourcentage du Groupe ProFin a été dilué également dans ProCroissance avec une restructuration au niveau de l'actionariat.

(a) La régularisation de quote-part totalisant G 19,444,179 en 2021 représente la réallocation des profits cumulés entre ProFin et les minoritaires par rapport au pourcentage de participation détenue pour chaque Groupe.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(18) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION MINORITAIRE (SUITE)

Les opérations des filiales se résument comme suit :

		2021	2020
NAOS, S.A.			
Total actif	G	<u>513,926,150</u>	172,312,795
Total passif		<u>372,739,528</u>	129,109,753
Résultat net de l'exercice		<u>98,715,312</u>	43,149,560
Actif net	G	<u>141,186,622</u>	43,203,042
PROCROISSANCE, S.A.			
Total actif	G	<u>277,813,638</u>	8,590,855
Total passif		<u>246,136,622</u>	15,008,179
Résultat net de l'exercice		<u>(11,605,660)</u>	(7,098,279)
Actif net	G	<u>31,677,016</u>	(6,417,324)

(19) REVENUS

Les revenus de l'exercice sont comme suit :

		2021	2020
Services de placements (a)	G	183,792,142	134,171,931
Services de trésorerie (b)		171,776,075	153,085,324
Services de change		55,260,048	9,570,084
Services financiers		50,122,007	41,651,443
Autres		5,823,417	2,491,124
	G	<u>466,773,689</u>	340,969,906

- (a) Les services de placements incluent des revenus de surperformance de G 59, 870,099 et G 72,625,872 réalisés par la filiale NAOS, S.A. sur les fonds gérés pour les exercices 2021 et 2020 respectivement (**note 25**). Ces revenus de surperformance constituent les revenus réalisés au-dessus des objectifs de rendement fixés par rapport aux règlements de chaque fonds.

Pour 2021, ces revenus sur services de placements incluent une plus-value non réalisée de G 63,309,189 sur les actions CIC détenues pour revente (**note 6**).

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(19) REVENUS (SUITE)

(b) Les services de trésorerie incluent des gains de G 143,264,503 et de G 123,056,900 réalisés sur les cessions de coupons d'actions NAOS, S.A. à des tierces parties pour les exercices 2021 et 2020 respectivement (**note 18**). Les gains réalisés avec des parties apparentées totalisent G 56,262,338 et G 23,563,960 (**note 25**) pour ces exercices.

Les autres revenus réalisés avec des parties apparentées au Groupe sont reportés à la **note 25**.

(20) DÉPENSES OPÉRATIONNELLES

Les frais dépenses opérationnelles sont comme suit :

		2021	2020
Intérêts - obligations ProFin (a)	G	22,758,656	9,808,667
Pertes opérationnelles		6,357,540	-
Autres dépenses d'intérêts		-	1,127,380
Autres charges de trésorerie		994,850	7,651,898
	G	30,111,046	18,587,945

(a) Les intérêts sur obligations Profin comprennent un montant de G 170,551 payés à des apparentés détenteurs d'obligations en 2020 (**note 25**).

(21) COÛTS PARTAGÉS

À partir de l'exercice 2021, les dépenses de fonctionnement sont centralisées au niveau de ProCroissance et réallouées au niveau des sociétés du Groupe comme suit :

	Dépenses de fonctionnement	Dépenses de Haute Gouvernance	Coûts partagés, brut
ProFin, S.A.	45.00%	33.34%	68,592,058
NAOS, S.A.	15.00%	16.66%	24,807,198
ProCroissance, S.A.	10.00%	16.66%	18,483,645
Total consolidé	70.00%	66.66%	111,882,901
Caribbean Investor Capital, S.A.	20.00%	33.34%	36,974,298
ProCapital International Limited	5.00%	0%	6,323,552
ProCapital Limited	5.00%	0%	6,323,552
	100.00%	100.00%	161,504,303

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(21) COÛTS PARTAGÉS (SUITE)

Les coûts partagés, centralisés par ProCroissance, se présentent comme suit :

		Coûts partagés, brut	Coûts facturés aux autres sociétés non consolidées	Coûts partagés pour le Groupe ProFin
Dépenses de fonctionnement :				
Charges salariales	G	77,376,871	(23,213,061)	54,163,810
Frais de Comité de Gestion (note 25)		17,972,952	(5,391,886)	12,581,066
Honoraires professionnels		7,846,414	(2,353,924)	5,492,490
Frais informatiques		5,673,793	(1,702,138)	3,971,655
Dépenses de bureau		5,563,447	(1,669,034)	3,894,413
Frais financiers (a)		3,954,862	(1,186,459)	2,768,403
Amortissement - IFRS 16 (note 12)		3,760,881	(1,128,264)	2,632,617
Amortissement - immobilisations (note 10)		1,611,557	(483,467)	1,128,090
Frais financiers - IFRS 16 (note 12)		1,360,173	(408,052)	952,121
Loyer et entretiens		1,232,783	(369,835)	862,948
Amortissement - actif incorporel (note 11)		117,306	(35,192)	82,114
Total dépenses de fonctionnement	G	126,471,039	(37,941,312)	88,529,727
Dépenses de Haute Gouvernance (note 25):				
Compensation	G	30,374,555	(10,126,877)	20,247,678
Amortissement - immobilisations (note 10)		902,009	(300,729)	601,280
Sécurité		613,568	(204,564)	409,004
Autres		3,143,132	(1,047,920)	2,095,212
Total dépenses de Haute Gouvernance		35,033,264	(11,680,090)	23,353,174
Total coûts partagés		161,504,303	(49,621,402)	111,882,901
Allocation spéciale (a):		17,470,250	(5,823,417)	11,646,833
TOTAL COÛTS PARTAGÉS	G	178,974,553	(55,444,819)	123,529,734
COÛTS PARTAGÉS ÉLIMINÉS (b)				(14,415,236)
TOTAL COÛTS PARTAGÉS, NET	G			109,114,498

(a) Au cours de l'exercice 2021, ProCroissance a évalué un montant spécial de G 19,411,390 comme contribution aux frais de constitution et d'infrastructure de la Société. De ce montant, 10% ont été absorbés par ProCroissance et G 17,470, 250 ont été alloués aux autres entités. La contribution facturée à ProFin (45%) et NAOS, S.A. (15%) totalise G 11,646,833.

(b) Les coûts partagés allouables au Groupe ProFin, qui sont payés à des entités de ce Groupe et donc éliminés dans le processus de consolidation totalise G 14,415,236.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(22) SALAIRES ET AUTRES PRESTATIONS DE PERSONNEL

Les salaires et autres prestations de personnel sont comme suit :

		2021	2020
Salaires	G	33,453,845	53,823,414
Primes de performance (note 25)		29,222,551	4,040,964
Autres avantages sociaux		20,593,928	21,771,139
Compensation en actions (note 25)		17,229,867	10,643,899
Boni		4,175,923	6,531,874
Fonds de retraite - ONA		2,007,167	3,229,405
Assurances		1,166,651	1,547,113
Taxes		1,069,137	1,484,961
Autres		<u>7,435,875</u>	<u>460,346</u>
	G	116,354,944	103,533,115

En date du 25 septembre 2020, le Conseil a approuvé à titre de rémunération exceptionnelle au regard de l'exécution de divers mandats au bénéfice de la Société et de sa contribution attendue en vue du développement futur de la Société, une allocation de 7,902 actions de classe B au Président du Conseil d'Administration sur une période de trois ans.

L'allocation des 7,902 actions au Président du Conseil d'Administration est comme suit :

40% en 2020 (3,162 actions)

60% en 2021 (4,740 actions)

De plus, le Conseil d'Administration a également octroyé 1,000 actions au Directeur Général en fonction de certains critères de performance préétablis, dont 500 actions ont été données en 2021.

L'allocation des actions pour 2021 et 2020 a été comptabilisée à la valeur marchande de \$ 50 l'action. Selon l'article 30 du décret de l'impôt sur le revenu, ces remises d'actions à titre de compensation ne sont pas déductibles d'impôts (note 24).

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(23) DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET FRAIS DE LOCAUX

Les dépenses de fonctionnement et les frais de locaux sont comme suit :

		2021	2020
Dépenses de fonctionnement :			
Honoraires professionnels	G	37,735,535	46,258,600
Jetons de présence (note 25)		14,891,814	7,692,225
Rétributions aux comités (note 25)		10,533,019	-
Publicité et promotion		6,654,837	1,199,005
Communications		2,008,570	3,122,760
Abonnement - logiciel informatique		1,486,673	536,713
Dons et gratifications (a)		1,398,791	6,019,794
Autres dépenses du Conseil d'Administration		997,010	438,736
Petits matériels et fournitures de bureau		905,272	177,195
Autres		5,757,943	4,134,037
Total dépenses de fonctionnement		82,369,464	69,579,065
Frais de locaux :			
Loyers (b)		8,284,587	11,065,553
Sécurité		296,629	589,139
Carburant		190,020	491,263
Entretien		1,485	220,645
Autres		237,193	542,947
Total frais de locaux	G	9,009,914	12,909,547

- (a) En 2020, ProFin a fait un don à Fondation de G 4,943,948 (US\$ 75,000) (note 25). La totalité des dons en 2021 a été fait à Fondation pour montant de G 1,398,791.
- (b) Les dépenses de loyers sont enregistrées jusqu'à la date où tous les contrats ont été transférés de ProFin à ProCroissance qui centralise les coûts communs au Groupe. À partir de la date de transfert, ces contrats de location sont comptabilisés par ProCroissance en accord avec les exigences de IFRS 16 (note 12) et les charges y relatives facturées à chaque entité respective (note 21).

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(24) IMPÔTS SUR LE REVENU

L'impôt sur le revenu est calculé sur la base du revenu avant impôts sur le revenu et diffère des montants calculés en appliquant les taux statutaires comme suit:

	2021	2020
Résultat imposable	G 160,878,011	128,189,516
Dividendes imposables au taux de 20% (note 25)	(3,578,840)	-
Résultat imposable	<u>157,299,171</u>	<u>128,189,516</u>
Impôts sur le revenu calculés en utilisant le taux statutaire - 30%	G 47,189,751	38,456,855
<i>Effet des éléments non considérés dans la base imposable:</i>		
Virement à la réserve légale (a)	(7,078,608)	(3,508,176)
Placements exonérés en obligations Sofihdes (note 6)	(21,564,008)	-
Actions données en compensation (note 22)	5,168,960	3,193,170
Écart entre la provision pour pertes de crédit attendues sur comptes à recevoir admise fiscalement et la provision comptable	237,965	-
Amortissement de l'achalandage	(437,480)	(437,909)
Impôts sur dividendes (au taux de 20%)	715,769	-
Autres	<u>1,086,782</u>	<u>407,460</u>
Impôts sur le revenu	G 25,319,131	38,111,400

(a) Le virement à la réserve légale est calculé sur la base des résultats individuels de ProFin et de ses filiales et totalise G 23,595,360 en 2021 et G 11,693,920 en 2020.

La dépense d'impôts de l'exercice comprend :

	2021	2020
Impôts sur le revenu courants	G <u>5,738,712</u>	<u>38,111,400</u>
Impôts reportés :		
Plus -value non réalisée sur placement CIC (note 16)	19,625,848	-
Contrats de location (note 12)	<u>(45,429)</u>	-
	19,580,419	-
	G 25,319,131	38,111,400

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(25) TRANSACTIONS AVEC LES SOCIÉTÉS APPARENTÉES

Les sociétés apparentées à PROFIN, S.A. sont les suivantes:

Caribbean Investor Capital, S.A. (CIC), Fonds de Capital Investissement, qui a des membres de conseil en commun avec PROFIN, S.A. et détient 0.294% de PROFIN, S.A.

ProCapital International Limited, Société domiciliée en Jamaïque, qui est une filiale à 100% de CIC, S.A. L'activité principale est la prise de participation dans d'autres sociétés. Elle détient 100% de ProCapital Limited. En 2021, NAOS, S.A. a fait l'acquisition de 10% de ProCapital International Limited et a fait l'acquisition de 10% de ProCroissance.

ProCapital Limited, société domiciliée en Jamaïque, qui est une filiale à 100% de ProCapital International Limited. L'activité principale de la société est la prise de participation dans d'autres sociétés. Elle possède 20% de CIC, S.A. et 20% de PROFIN, S.A.

Fondation, fondation-bras social du Groupe PROFIN, S.A.

Les soldes des transactions avec ces sociétés apparentées et les membres du Conseil d'Administration et leurs sociétés apparentées sont comme suit :

Aux 30 septembre		2021	2020
Actif :			
Placements – actions CIC, S.A. détenues par NAOS, S.A. (note 6)	G	338,912,166	95,881,844
Fonds Commun de Placements gérés par NAOS S.A.		20,634	33,326,576
Comptes à recevoir – Fonds NAOS, S.A. (note 7)		29,024,117	73,455,037
Avances sur portefeuilles (note 7)		246,087,700	6,103,476
Comptes à recevoir net (note 7)		<u>29,627,184</u>	<u>2,730,937</u>
Total actif		643,671,801	211,497,870
Passif :			
Fonds reçus – services de placements - CIC (note 13)		9,048,588	7,337,020
Frais de Haute Gouvernance à payer (note 16)		24,657,656	-
Obligations à payer (note 14)		-	7,034,131
Don à verser - Fondation (note 16)		7,304,386	4,943,948
Comptes à payer - apparentés (note 15)		<u>125,551,083</u>	<u>168,094</u>
Total passif	G	166,561,713	19,483,193

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(25) TRANSACTIONS AVEC LES SOCIÉTÉS APPARENTÉES (SUITE)

Les revenus et dépenses liées aux sociétés apparentées sont comme suit :

Au cours des exercices	2021	2020
Revenus :		
Revenus de Surperformance – Fonds NAOS, S.A. (note 19) G	59,870,099	72,625,872
Revenus de trésorerie – cession de coupons (note 19)	56,262,338	23,563,960
Plus-value sur actions CIC	63,309,189	-
<i>Revenus transactionnels de tenue de marché :</i>		
ProCapital Limited	-	11,077,747
Fonds NAOS, S.A.	3,836,524	6,202,651
Autres apparentés	-	<u>181,539</u>
	<u>3,836,524</u>	<u>17,461,937</u>
<i>Commissions sur achats et ventes de valeurs mobilières :</i>		
Avec ProCapital Limited	-	4,069,154
Avec CIC, S.A.	-	2,379,149
Avec les Fonds NAOS, S.A.	154,137	<u>1,658,598</u>
	<u>154,137</u>	<u>8,106,901</u>
Revenus d'intérêts sur avances de portefeuilles	315,552	964,631
Services de conseils et d'accompagnement - CIC, S.A.	-	4,361,361
Frais d'engagement – CIC, S.A.	-	2,989,567
Commissions sur Fonds Communs de Placements	-	811,236
Commissions de souscription sur instruments financiers	-	31,857
<i>Revenus de dividendes</i>		
CIC S.A.	2,320,572	-
Kimazou Energies S.A.	658,268	-
ProFin S.A.	600,000	-
	<u>3,578,840</u>	-
<i>Commissions de gestion de portefeuilles :</i>		
CIC, S.A.	-	1,309,473
Autres	-	<u>21,770</u>
	-	1,331,243
Allocation spéciale	5,823,417	-
Rétrocession de frais de siège CIC, S.A.	-	<u>1,819,874</u>
Total revenus	193,150,096	134,068,439
Dépenses :		
Dépense de Haute Gouvernance (note 21)	20,247,678	-
Actions données en compensation (note 22)	17,229,867	10,643,899
Jetons de présence - Conseil d'Administration (note 23)	14,891,814	7,692,225
Frais de Comité de Gestion (note 21)	12,581,066	-
Rétributions aux comités (note 23)	10,533,019	-
Dépenses Fondation (note 23)	1,398,791	4,943,948
Salaires	-	18,329,346
Prime spéciale de performance	29,222,551	4,040,964
Honoraires comptables	-	1,367,826
Dépenses d'intérêts (note 20)	-	<u>170,551</u>
Total dépenses	G 106,104,786	47,188,759

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(26) ACTIFS FINANCIERS GÉRÉS

Les actifs financiers gérés par ProFin pour le compte d'investisseurs, avec leur localisation territoriale, sont comme suit:

		2021	2020
Actifs gérés par PROFIN, S.A.			
Obligations BRH (Haïti)	G	2,491,615,642	1,658,288,077
Obligation PROFIN, S.A. (Haïti)		774,070,026	267,500,519
Obligations SIF (Haïti)		419,661,266	258,865,031
Fonds communs de placements (États-Unis)		112,101,429	63,544,502
Obligations SOFIHDES (Haïti)		24,347,950	-
Placements en actions (Haïti)		964,445,997	308,720,709
	G	4,786,242,310	2,556,918,838

		2021	2020
Actifs gérés par NAOS, S.A.			
Obligations BRH (Haïti)	G	662,528,009	186,392,921
Obligations SIF (Haïti)		24,737,517	4,621,140
Obligation PROFIN, S.A. (Haïti)		24,411,255	7,060,682
Actions Kimazou Energie, S.A. (Haïti)		72,945,971	25,243,202
Actions CIC, S.A. (Haïti)		122,011,765	26,711,884
	G	906,634,517	250,029,829

(27) PASSIF ÉVENTUEL

Selon l'évaluation des faits à ce jour et de l'avis des Conseillers Juridiques, il n'y a pas de cas de poursuites légales qui soit d'importance à la situation financière consolidée ou aux résultats consolidés de la Société.